



Info Membres

Renouveau de la FAO



Le plan visant à améliorer la mobilisation des ressources se concrétise

La nouvelle stratégie de mobilisation et de gestion des ressources – qui constitue un élément clé du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO – prend forme.

Cette stratégie repose sur une approche structurée, qui a pour but d'attirer les investissements dans les secteurs où les besoins se font le plus ressentir et de renforcer le contrôle exercé par les organes directeurs. Elle va de pair avec les nouvelles procédures de planification et de budgétisation fondées sur les résultats de la FAO, selon lesquelles les priorités fixées par les Membres sont financées par les contributions ordinaires, complétées par des contributions volontaires.

Les principes généraux sont mis au point en concertation avec les divisions du Siège, les bureaux décentralisés et les équipes chargées de la stratégie, la mise en œuvre étant prévue dans le courant de 2011.

Les sept "domaines d'action prioritaires", approuvés par les organes directeurs, constituent un cadre tout naturel pour l'allocation des contributions volontaires et viennent en complément du financement des objectifs stratégiques.

Ces domaines sont les suivants : soutien à la mise en œuvre du cadre global d'action – production alimentaire des petits exploitants et systèmes mondiaux d'information et de contrôle; menaces transfrontières pesant sur la production, la santé et l'environnement; renforcement des moyens de base pour la gestion durable des forêts; renforcement des capacités à l'appui de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable; faire face à la pénurie de ressources hydriques et

foncières; renforcement des capacités pour améliorer la qualité des informations et des statistiques en vue de prises de décisions à l'appui de la gestion durable de l'agriculture, des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté; et établissement de normes mondiales et application des normes dans les politiques et les législations nationales.

Une équipe chargée de la mobilisation des ressources a commencé à élaborer des supports de communication et à réfléchir aux possibilités de mettre en avant ces domaines d'action.

Mina Dowlatchahi, qui travaille à la coopération technique et dirige le projet sur la mobilisation des ressources avec Richard China, a indiqué qu'il était essentiel de collaborer avec les bureaux décentralisés si l'on voulait faire progresser le processus.

"Le personnel du département de la coopération technique s'est rendu dans les bureaux régionaux afin de les aider à renforcer leurs capacités de mobilisation des ressources et de leur fournir un appui opérationnel", a-t-elle précisé.

"Ces missions présentent également l'avantage d'améliorer la communication entre le personnel du Siège et nos bureaux décentralisés, ce qui est fondamental au moment où la stratégie de mobilisation des ressources va être mise en forme. Ce processus accordera une très large place à la concertation, sera particulièrement adapté au terrain et tiendra donc compte des informations fournies en retour par les bureaux locaux." Mme Dowlatchahi a ajouté que la stratégie comprendrait également un "cadre pour les rôles et les responsabilités" en matière de mobilisation des ressources, qui faisait l'objet de consultations préliminaires.

Un programme de formation à l'échelle de l'Organisation est actuellement élaboré à l'intention du personnel sur le terrain et au Siège. Mis à l'épreuve par les assistants des représentants de la FAO à la mi-novembre, il a été jugé satisfaisant.

Un guide pratique pour la mobilisation des ressources est également en cours d'élaboration. Il fait suite à une enquête, qui a confirmé que le personnel souhaitait une stratégie qui tiendrait pleinement compte des besoins et capacités des bureaux extérieurs. Les membres du personnel se sont également déclarés très intéressés par une formation. Les outils de formation seront appuyés par un site intranet, qui fournira des documents de référence, des points de contact et des informations sur les propositions de projets et donnera accès à un forum de discussion. Une réunion officieuse avec les Membres et d'autres partenaires susceptibles de fournir des ressources est prévue en mars 2011.

Une équipe unique chargée des achats

La phase pilote de mise en place d'une équipe conjointe chargée des achats, qui rassemble les compétences des trois institutions basées à Rome, a été prolongée pour une nouvelle année.

Au vu des excellents résultats fournis par l'équipe, le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a reconduit jusqu'à 2011 la phase pilote, qui était prévue pour un an.

Le lancement d'appels d'offres conjoints pour les biens utilisés couramment dans les Sièges des institutions concernées a pour objectif d'améliorer l'efficacité et de réduire les doublons. Les personnels d'encadrement et d'appui sont basés au Siège de la FAO et utilisent le système électronique de passation de marchés du FIDA et de la FAO. Seize appels d'offres conjoints ont été

publiés à ce jour et trois sont en cours d'élaboration, ce qui représente un montant total estimé à 28 millions d'USD. Les appels d'offres publiés portent sur des biens et des services allant de l'acquisition d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables ou de licences Adobe à la fourniture de services de nettoyage en passant par l'achat de matériel de papeterie.

Une évaluation des économies réalisées au cours de l'année écoulée sera menée à bien en janvier. Les avantages procurés et les économies réalisées seront mesurés à l'aide d'indicateurs de performance clés.

Donatella Castellucci, fonctionnaire principale chargée des contrats, a déclaré que " l'équipe rassemble les ressources, les outils, l'expertise et l'expérience des trois institutions basées à Rome. Il est évident que cette mise en commun de nos compétences permet de réaliser des économies et d'améliorer la qualité du service rendu et montre ainsi à ces institutions que nous pouvons agir à l'unisson." Cette nouvelle mesure est conforme aux recommandations figurant dans le Plan d'action immédiate, qui ont pour but d'améliorer l'efficacité des procédures d'achat.

Vous avez des observations? Des suggestions? Adressez-les à: Members-Update@fao.org.